

Les archives de la justice



9h00
9h10 – 9h-30

Allocutions

Introduction :

Antoine Meissonnier,
Directeur du service archives du ministère de la justice

9h30 – 9h50

Quelles archives pour quelle(s) justice (s) ?

Jean-Marie Pontier,
Pr. émérite Droit public Université Aix-Marseille

I – La constitution des archives de la justice

9h50 – 10h10

Marion Veyssière, Constitution des archives audiovisuelles de la justice conservées aux Archives nationales : fondement de la constitution de ces archives, *Conservateur en chef du patrimoine, Responsable du département de la Justice et de l'Intérieur, Archives nationales*

10h10 – 10h30

Nicolas Thiébaud, La caméra, le tribunal et le citoyen, *Post-doctorant en droit à l'Institut des sciences sociales du politique, Paris-Saclay*

10h30- 10h50

Agnès Ravat-Sandre, Les archives de l'avocat / les archives de l'Ordre, *Avocate et Bâtonnier honoraire de l'Ordre des avocats de Chalon-sur-Saône*

Débat

II – Le statut des archives de la justice

11h10 – 11h30

Noé Wagener, L'autonomie des archives de la justice ?, *Pr. Droit public, Université de Rouen*

11h30 – 11h50

Jérémy Martinez, Le régime des archives du Conseil constitutionnel, *Docteur en droit public, Paris II*

11h50 – 12h10

Mathieu Touzeil-Divina,
Les conclusions des commissaires du gouvernement : archives privées ou publiques ? *Pr. Droit public, Université Toulouse I*

Débat

12h30 – 14h00 Déjeuner

III – L'accès aux archives de la justice

14h00 – 14h20

Tiphaine Gaumy, Dérogations et archives judiciaires aux Archives nationales, *Conservateur du patrimoine, responsable du pôle Justice, Archives nationales*

14h20 – 14h40

Karen Fiorentino, L'accès aux dossiers de procédure d'adultère sous le régime de Vichy, *Pr Histoire du droit, Université de Bourgogne*

14h40 – 15h

Sophie Monnier, L'accès aux archives, un imbroglio juridique, *MCF-HDR Droit public, Université de Bourgogne*

Débat